

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'aménagement du  
territoire et de la décentralisation

Direction du transport aérien

## Décision du 15 juillet 2025

### portant désaffectation et déclassement d'un bien relevant du domaine public aéronautique – Commune de Saint-Gilles (Gard)

NOR : ATDA2519041S  
(*Texte non paru au journal officiel*)

#### **Le ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation,**

Vu la loi organique n°2001-692 du 1<sup>er</sup> août 2001 relative aux lois de finances ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le code des transports ;

Vu le décret n°2008-680 du 9 juillet 2008 modifié portant organisation de l'administration centrale des ministères chargés de la transition écologique, de la cohésion des territoires et de la mer ;

Vu l'arrêté du 27 avril 2007 modifié portant création du service national d'ingénierie aéroportuaire ;

Vu l'avis du comité technique immobilier de la direction générale de l'aviation civile du 1<sup>er</sup> juillet 2025,

#### **Décide :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Est désaffecté de l'usage aéronautique, un ensemble immobilier sis à Saint-Gilles (Gard) référencé sous le numéro 700 de la section B, lieudit « Aérodrome de Nîmes-Garons », pour une superficie totale de 1 123 m<sup>2</sup> tel que figurant à l'annexe 1 de la présente décision ;

Cet ensemble est référencé dans l'application CHORUS sous le numéro 125194/43.

#### **Article 2**

Le bien cité à l'article 1<sup>er</sup> est déclassé du domaine public aéronautique.

### **Article 3**

Les mutations correspondantes seront prises en compte dans le système d'information de la gestion immobilière de l'Etat (aviation civile).

### **Article 4**

Le chef du service national d'ingénierie aéroportuaire est chargé, en lien avec le directeur de l'immobilier de l'Etat, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'aménagement du territoire et de la décentralisation.

Fait le 15 juillet 2025

Pour le ministre et par délégation,  
Adjointe à la cheffe du Bureau  
des affaires financières et réglementaires  
des aéroports

N.ABDELHAMID